



MTL Cannabis Corp. rembourse son prêt hypothécaire à 13,25 % et consolide son bilan

Pickering (Ontario) – 18 décembre 2024 (CNW) – MTL Cannabis Corp. (CSE: MTLC) (« MTL » ou la « Société ») annonce avoir entièrement remboursé son prêt hypothécaire à 13,25 % initialement dû par sa société prédécesseure à un prêteur privé avant le regroupement de ses activités avec Canada House Cannabis Group.

MTL a entièrement remboursé le prêt hypothécaire de 2 129 423,90 \$, soit un capital de 2 105 871,57 \$ et des intérêts et frais de 23 552,33 \$.

« Nous avons beaucoup de chance de pouvoir continuer à autofinancer notre croissance organique continue, l’expansion de nos actifs d’exploitation et la réduction de nos frais d’intérêt, ce qui nous permet de maximiser notre souplesse financière et de consolider notre bilan », a déclaré Michael Perron, chef de la direction de MTL Cannabis.

À propos de MTL Cannabis Corp.

MTL Cannabis Corp. est la société mère de Montréal Medical Cannabis inc. (« MTL Cannabis »), un producteur autorisé qui exploite un site de culture intérieure autorisé de 5 300 m² à Pointe-Claire, au Québec; Abba Medix Corp., un producteur autorisé de Pickering, en Ontario, qui exploite un marché de cannabis médical de premier plan; IsoCanMed inc., un producteur autorisé de Louiseville, au Québec, qui cultive le meilleur cannabis intérieur de sa catégorie dans son installation de production de 5 950 m²; et Canada House Clinics inc., qui exploite des cliniques de partout au Canada travaillant directement avec des équipes de soins primaires pour fournir des services thérapeutiques spécialisés de traitement avec cannabinoïdes aux patients qui souffrent de problèmes médicaux, que ceux-ci soient simples ou complexes.

Entreprise axée sur la fleur créée pour répondre aux besoins modernes, MTL Cannabis utilise des méthodes de culture hydroponique exclusives appuyées par des techniques artisanales pour offrir des produits pensés pour les gens. MTL Cannabis met l’accent sur les produits de cannabis artisanaux de qualité, notamment sur les gammes de fleurs séchées, de joints préroulés et de haschich commercialisées sous les marques « MTL Cannabis », « Low Key by MTL » et « R’belle » pour le marché canadien grâce à neuf ententes de distribution avec divers distributeurs de cannabis provinciaux. MTL Cannabis a également mis au point plusieurs canaux d’exportation pour le cannabis en vrac et de qualité BPAR sans marque.

MTL vise à ce qu'Abba Medix Corp. devienne le principal distributeur de cannabis médical au Canada et à ce que Canada House Clinics soit le principal fournisseur canadien de services cliniques de cannabis médical.

Pour en savoir plus, consultez le www.mtlcorp.ca/ ou les documents publics de la Société à www.sedarplus.ca/landingpage/fr/.

Pour tout complément d'information, communiquez avec :

Michael Perron, chef de la direction

MTL Cannabis

1 877 685-2266

investors@mtlcannabis.ca

Mise en garde concernant l'information prospective

Ce communiqué contient des déclarations prospectives, y compris des déclarations qui portent, entre autres, sur les activités cliniques, de production et de technologie de l'entreprise, ses plans d'avenir, les marchés, les objectifs, les buts, les stratégies, les intentions, les croyances, les attentes et les estimations de l'entreprise, et peut généralement être cerné par l'utilisation de mots comme « peut », « doit », « devrait », « pourrait », « probable », « possible », « s'attendre », « a l'intention », « prévoit », « croit », « planifie », « vise » et « continue » (ou la forme négative) ainsi que par des mots et des expressions d'importance semblable. Même si la Société croit que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ils comportent des risques et des incertitudes et il convient de ne pas s'y fier indûment. Certains facteurs ou hypothèses importants sont pris en compte dans la formulation des énoncés prospectifs, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ce qui est exprimé ou implicite dans ces énoncés. Les hypothèses importantes utilisées pour élaborer les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent les règlements relatifs à la consommation de cannabis en vertu de la *Loi sur le cannabis* (Canada); les liquidités et les ressources en capital de la Société, y compris la disponibilité de ressources en capital supplémentaires pour financer ses activités et rembourser une partie de la dette contractée; le niveau de concurrence; la capacité d'adapter les produits et les services au marché en évolution; la capacité d'attirer et de maintenir en poste des cadres supérieurs clés; la capacité d'exécuter des plans stratégiques; la poursuite de l'intégration de nos unités opérationnelles et de nos activités d'expansion dans tous nos emplacements d'exploitation; et la capacité à tirer parti des flux de trésorerie découlant des opérations pour accélérer notre croissance et améliorer davantage notre bilan. Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes et sur les facteurs importants ou les hypothèses appliquées à la création d'énoncés prospectifs se trouvent dans la déclaration d'inscription de la Société datée du 14 août 2023 ainsi que dans son dernier rapport de gestion annuel et intermédiaire, sous la rubrique « Risques et incertitudes », ainsi que dans d'autres documents de divulgation publique déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres éléments.

La Bourse des valeurs canadiennes et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse des valeurs canadiennes) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.